

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2020

Date de la convocation : 30/01/2020.

Date d'affichage : 30/01/2020.

L'an deux mil vingt le onze février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles NOËL, Maire.

Présents : Mme Christiane BOCQUET, Première Adjointe, Madame Anne-Marie BACHOLLET, Quatrième Adjointe, Mesdames Marie-Thérèse DURAND, Elisabeth LÉLU, Raymonde REGNIER et Messieurs Sébastien CIUDAD, Jean-François OCHAT, Michel PIGOURY.

Absents : Mesdames Florence HUBERT, Nathalie JOUANNEAU et Messieurs Fabrice BALLE, Benoit DEBRY, Christophe MILLOT, Alain VERRIER.

ORDRE DU JOUR :

1 Nomination d'un secrétaire de séance.

2 Approbation du compte-rendu de la séance du 29 novembre 2019.

3 ADMINISTRATION FINANCES

- a) Groupement de commandes – travaux voirie 2019 : avenant n° 01 LOT 1 « enrobés à chaud » MERLOT TP.
- b) Affectation de la Dotation Cantonale d'Équipement 2019.
- c) Changement d'un photocopieur : proposition commerciale.
- d) Acquisition d'un bâtiment dans le bourg.
- e) SIEEEN - adhésion au Pack Services : transfert de la compétence de base aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).
- f) Tableau des marchés public conclus en 2019.

4 ADMINISTRATION GENERALE

- g) Schéma directeur d'assainissement intercommunal : convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative au zonage d'assainissement des eaux pluviales à la Communauté de Communes du Haut Nivernais Val d'Yonne.
- h) Réseau de chaleur public – occupation du domaine public : bail emphytéotique avec le SIEEEN.

5 QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur le Maire a accueilli les membres du conseil municipal et il a constaté que le quorum était réuni. La séance a été ouverte.

1 – APPROBATION SEANCE DU 29 novembre 2019

M^{me} Anne Marie BACHOLLET a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité des présents.

2– ADMINISTRATION – FINANCES

- a) A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé l'avenant n° 01, en plus value au marché passé entre la commune et l'entreprise MERLOT TP, relatif au lot n° 01 « enrobés à chaud » du marché de groupement de commandes des travaux de voirie 2019, s'élevant à la somme de 15 237,60 € T.T.C. Le coût supplémentaire des travaux concerne la réfection des rues Romain Baron, Rex Barrat, le Châtelet. Le hameau de Cœurs a bénéficié d'une moins value de 1 914,00 € H.T. due par une consommation moindre de grave bitume pour le reprofilage. Après avenant, le montant du marché du lot n° 01 est porté à la somme de 107 035,08 € T.T.C.
- b) Les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont approuvé l'affectation de la Dotation Cantonale d'Equipement 2019, d'un montant de 7 962,00 €, au financement des frais de mission de conception et d'assistance aux travaux des réseaux secondaires du réseau de chaleur public n° 02.
- c) A l'unanimité, l'assemblée délibérante a approuvé la proposition financière de la société TOSHIBA-REGION CENTRE EST (agence de Nevers) concernant la location d'un photocopieur neuf au sein du secrétariat de la Mairie. Le loyer trimestriel sera de 376,00 € H.T. et les coûts des copies seront de 0.003 € H.T. pour le noir et blanc et de 0.03 € H.T. pour la couleur.
- d) Les élus ont validé en juillet 2019, le principe d'acquérir un bien immobilier en centre bourg, en prolongation des rencontres avec la population et le cabinet en charge de l'étude de redynamisation du centre ville. Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de donner une suite favorable à l'acquisition du bien immobilier sis à Varzy – 34 rue Delangle moyennant la proposition de vente du propriétaire de 3 500,00 €. L'acte notarial sera passé en l'étude de la S.C.P.F. DINET et G. DINET (notaires à Clamecy désignés par le vendeur).
- e) Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'adhésion de la collectivité au service informatique du SIEEEN dénommé « Pack Services ». Cette adhésion au coût annuel de 6 152.98 € T.T.C. permettra un remplacement régulier du matériel informatique, une assistance sur site pour les matériels et logiciels. Des offres de formations bureautiques sans surcoût et en illimité. En cas de panne de matériel, le remplacement sera effectué sans facturation supplémentaire. Un accès à un parapheur électronique permettra de dématérialiser les délibérations et les documents budgétaires.

- f) Conformément à l'arrêté du 26 décembre 2007, modifié par arrêté du 10 mars 2009 – article 1 pris en application de l'article 133 du Code des Marchés Publics, l'assemblée délibérante a approuvé, à l'unanimité, le tableau récapitulatif des marchés conclus en 2019 (groupement de commandes de travaux de voirie, aménagement en faveur de la biodiversité, conservation et restauration du triptyque de Sainte-Eugénie, mission de conception et d'assistance pour les travaux de réfection des installations de chauffage secondaire du réseau de chaleur public n° 2).

3- ADMINISTRATION – GENERALE

- g) Vu la délibération communautaire portant approbation d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative au portage du volet Eaux Pluviales pour le compte des communes membres de la Communauté de Communes du Haut Nivernais Val d'Yonne, les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont autorisé Monsieur le Maire à signer cette convention de délégation de maîtrise d'ouvrage dont la compétence demeure attachée à la commune de Varzy.
- h) Suite à la modification de la durée d'effet de bail emphytéotique administratif approuvé lors de la séance du 1^{er} octobre 2019 (durée abaissée à 40 ans au lieu de 99 ans), l'assemblée délibérante a approuvé le nouveau projet de bail emphytéotique qui sera passé avec le SIEEEN concernant l'occupation du domaine public lors de l'exploitation du réseau de chaleur public de la salle polyvalente. Ce bail annule et remplace le précédent acté en octobre dernier.

QUESTIONS DIVERSES

- ☞ Organisation des permanences des élus au bureau de vote lors du scrutin du 15 mars 2020.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 21 heures 30 minutes.

Le Maire,

Gilles NOËL

Affichage : le 13/02/2020